

**Poste Saint-Jean à 315 kV et ligne d'alimentation à 315 kV**  
1<sup>re</sup> partie de l'audience du BAPE, 20 avril 2016

*La question ci-dessous a été formulée verbalement à Hydro-Québec. L'équipe de projet St-Jean propose ici une réponse qui pourra être davantage expliquée en audience, si la commission le juge à propos.*

***Est-il possible de fournir l'avis préliminaire de Transports Canada concernant le balisage éventuel des structures?***

Un suivi a été assuré à la mi-avril auprès de l'inspecteur de Transport Canada responsable de ce dossier. Celui-ci a confirmé qu'il n'y aura pas de balisage demandé pour la ligne 315kV du projet Saint-Jean puisque cette ligne se situe à l'extérieur du règlement de zonage de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.